



**Liberté syndicale, un combat du quotidien
contre la casse industrielle**

**Victoire pour les représentants de la CGT de
VonRoll !**

A la suite d'un plan de licenciement en 2019 pour de prétendues difficultés économiques, la société Von Roll Isola France à Delle a supprimé 35 postes sur 83 soit une proportion de 42 % du personnel.

Sur 9 délégués du personnel de la DUP (8 CGT), 5 délégués CGT ont été licenciés début juillet 2019 soit une proportion de 62% avec l'accord de l'inspecteur du travail. C'est clairement une attaque ciblée contre l'existence même du syndicat CGT dans l'entreprise puisque toutes les personnes occupant une fonction clef dans l'organisation ont été licenciées. Seul un délégué CGT n'a pas fait l'objet de licenciement.

Sans CGT dans l'entreprise, il est plus facile d'imposer des régressions sociales aux salariés restants. Ces plans ne servent pas à garantir l'emploi mais bien d'augmenter les bénéfices des actionnaires sans développer de perspectives pour le site. D'ailleurs VonRoll se désengage totalement du site de Delle puisqu'une demande de redressement judiciaire a été déposée pour les deux sites (VRIF et FILs de Bobinage) le 28/05/2020.

3 de nos camarades ont décidé de contester leur licenciement avec l'aide de l'UD 90 en faisant un recours hiérarchique auprès du ministère du travail, estimant, à juste titre que leur licenciement n'était pas justifié et bien en lien avec leur activité syndicale.

Par décision du ministère du travail du 27/05/20, il est reconnu que leur licenciement est illicite, annulant ainsi la décision de l'inspecteur du travail et refuse leur licenciement. Même si le licenciement économique est retenu par la décision du ministère, il résulte que l'endettement des sites auprès du groupe en est la cause. Ce sont bien les décisions de l'entreprise elle-même qui créent cette situation.

Comme à Goodyear, la bataille juridique permet de rétablir les salariés dans leurs droits, mais ne répare pas la casse industrielle et de l'emploi. Les mises en difficulté des entreprises, répond à une stratégie de groupe. Ces exemples doivent nous convaincre de nous battre collectivement contre ces pratiques libérales qui n'ont que pour objectif la rentabilité financière immédiate sans répondre aux besoins industriels des salariés et de la population. Il y a toutes les raisons de se battre et faire reconnaître ces pratiques honteuses à l'encontre du syndicalisme et des travailleu-r-se-s. C'est un levier puissant pour donner confiance en l'action syndicale et sur le rôle important de la CGT pour faire barrage aux politiques régressives et contraires à l'intérêt des travailleu-r-se-s.